



Direction générale de la Santé

Communiqué de presse
05/04/2016

Signature d'une convention entre le CNFPT et la direction générale de la Santé

Benoît Vallet, directeur général de la Santé (DGS), et François Deluga, président du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT), ont signé une convention de partenariat afin de renforcer la formation des professionnels territoriaux œuvrant dans le champ de la santé autour de la mise en œuvre des objectifs de la politique nationale de santé.

Cette convention de partenariat vise à renforcer la mobilisation des professionnels territoriaux œuvrant dans le champ de la santé et des domaines qui l'influencent (logement, transports, urbanisme, éducation, emploi, etc.). Elle a également pour objectif de favoriser et accompagner les coopérations en régions entre les agences régionales de santé (ARS) et les délégations du CNFPT.

Plusieurs axes de collaboration ont été actés entre le CNFPT et la direction générale de la Santé :

- **Favoriser une culture commune en matière de santé publique entre les agents de l'État et les agents des collectivités territoriales.**
- **Développer conjointement une offre de formation adaptée :** la direction générale de la Santé pourra apporter son appui au CNFPT pour l'élaboration et la mise en œuvre de ses formations dans le domaine de la santé. Le CNFPT pourra proposer des formations s'appuyant sur des guides méthodologiques élaborés par la direction générale de la Santé ou ses opérateurs et partenaires.
- **Favoriser les échanges de compétences et d'expertises pour valoriser et consolider la méthodologie d'intervention territoriale.** Dans ce cadre, la DGS et le CNFPT conviennent d'organiser et partager les retours d'expérience du terrain afin de capitaliser sur les bonnes pratiques locales en santé, de les valoriser et d'enrichir le partenariat national.
- **Promouvoir les actions de la convention dans les deux réseaux.**

Ainsi, plusieurs actions sont prévues en 2016 :

- **Participation de la DGS aux 8^e Rencontres territoriales « Collectivités territoriales et santé publique » organisées par le CNFPT, les 27 et 28 septembre 2016.** Ce colloque constitue un temps fort d'échanges et de réflexions sur les pratiques professionnelles dans les activités de santé mises en œuvre par les agents territoriaux.
- **Collaboration dans la programmation et la mise en œuvre de formations nationales** afin de renforcer la prise en compte de la politique de santé dans les formations dispensées par le CNFPT. Les priorités pour 2016 et 2017 sont : la santé mentale, la nutrition et la lutte contre l'ambrosie.
- **Mise en œuvre de programmes de formation à l'animation territoriale et aux études d'impact santé** afin de favoriser une culture commune en la matière entre agents de l'Etat et agents des collectivités territoriales, ainsi que les échanges de compétences et d'expertise pour valoriser et consolider la méthodologie d'intervention territoriale.

Direction générale de la Santé

Contact presse : Mission Information et Communication

Tél : 01 40 56 84 00

Email : presse-dgs@sante.gouv.fr

Centre national de la fonction publique territoriale

Contact presse : Claire Mordret

Tél : 01 55 27 41 35 - 06 22 16 18 70

Email : claire.mordret@cnfpt.fr